

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Sage-femme

Informations sur le concours

Publié le :	03-08-2026
Filière :	Filière médicale
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	3
Adresse d'envoi email des candidatures :	laurence.henriot@ch-shm.fr
Date du concours :	01-11-2026

Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER DE CHAUMONT
Ville :	52000 Chaumont
Site Web :	http://www.recrutement.fr

Pour candidater

Date limite
de 01-09-2026
candidature :

Conditions de candidature :

Les candidats doivent être titulaires soit du Diplôme d'État de Sage-Femme ou soit d'un des titres mentionnés à l'article L.4151-5 du code de la santé publique, soit d'une autorisation d'exercer la profession de Sage-Femme délivrée par le Ministère chargé de la Santé en application des dispositions des articles L.4111-1 à L.4111-4 de ce code.

Pièces à fournir :

Une lettre de motivation

Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les emplois occupés, les actions de formation suivies et accompagné d'attestations d'emploi (ou un état des emplois occupés mentionnant les descriptifs des fonctions occupées)

Une copie des titres et diplômes dont vous êtes titulaires

Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou d'une pièce justifiant de la qualité de ressortissant d'un des États membres de l'Union Européenne, en cours de validité

Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3) datant moins de trois mois

Mail pour
l'envoi des
candidatures
:

laurence.henriot@ch-shm.fr

Adresse
postale pour
l'envoi des
candidatures
:

Le dossier d'inscription devra être envoyé, au plus tard, le 1er septembre 2026, par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi, au Directeur du Centre Hospitalier de CHAUMONT, Service des Concours, 2 rue Jeanne d'Arc, B.P. 514, 52014 CHAUMONT CEDEX auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier.

L'ENSEMBLE DU DOSSIER DOIT ÊTRE DÉPOSÉ EN 4 EXEMPLAIRES